



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

## Circulaire 9088

du 17/10/2023

Attentat terroriste du 16/10/2023 : Informations en suivi du  
Conseil National de Sécurité de ce 17/10/2023

Type de circulaire	circulaire informative
Validité	à partir du 17/10/2023
Résumé	Informe les établissements scolaires à la suite de l'attentat du 16/10/2023
Mots-clés	<ul style="list-style-type: none"><li>- CNS ;</li><li>- Direction de l'Enseignement de promotion sociale ;</li><li>- OCAM ;</li><li>- Mesures de sécurité ;</li><li>- Plan d'urgence.</li></ul>
Remarque	Pour des raisons d'ergonomie de lecture, cette circulaire n'est pas rédigée en écriture inclusive mais elle s'adresse néanmoins tant aux hommes qu'aux femmes, ainsi qu'aux personnes non-binaires.

### Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
<b>Wallonie-Bruxelles Enseignement</b>	Promotion sociale secondaire
<b>Ens. officiel subventionné</b>	Promotion sociale secondaire en alternance
<b>Ens. libre subventionné</b>	Promotion sociale supérieur
Libre confessionnel	
Libre non confessionnel	

### Signataire(s)

Monsieur le Ministre-Président Pierre-Yves JEHOLET



**FÉDÉRATION**  
WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT.BE

**Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles**

**Administration générale de l'Enseignement**

**Direction générale de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement  
tout au long de la vie et de la Recherche scientifique (DGESVR)**

**Service général de l'Enseignement tout au long de la vie**

**Direction de l'Enseignement de Promotion sociale**

**Attentat terroriste du 16/10/2023 :  
Informations en suivi du Conseil  
National de Sécurité de ce  
17/10/2023**

Madame,  
Monsieur,

Le Conseil national de sécurité s'est réuni ce mardi 17 octobre après-midi pour procéder à une nouvelle analyse de la situation suite à la neutralisation de l'auteur suspecté de l'attentat de Bruxelles et sur base des progrès de l'enquête de police.

Il a décidé de faire revenir la Région de Bruxelles-Capitale au niveau 3 de la menace terroriste, au même titre que la Flandre et la Wallonie.

Les dispositions annoncées la nuit dernière par le Premier Ministre et l'appel à la vigilance générale restent de mise, sans pour autant que nous soyons invités à renoncer à notre mode de vie habituel.

Pour ce qui concerne l'enseignement de promotion sociale, je vous invite dès lors simplement à maintenir les principes de prudence mentionnés dans la circulaire 9084, à savoir sensibiliser les membres du personnel au contenu du plan d'urgence interne de votre établissement et maintenir les portes fermées en dehors des heures d'entrée et de sortie des apprenants.

Je vous remercie pour le professionnalisme et le sang-froid avec lesquels vous et vos équipes éducatives avez assuré l'accueil de toutes et tous ce matin, dans un contexte d'inquiétude parfois très marqué.

J'espère que la situation continuera à évoluer favorablement et je ne manquerai pas de vous informer de tout changement.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Pierre-Yves JEHOLET**  
**Ministre-Président**